

INSTITUT

DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

Propose

**LE CONTRAT DE CONCUBINAGE :
UNE ALTERNATIVE CONCURRENTIELLE AUX AUTRES MODES
DE CONJUGALITE,
CLAUSES ET CONSEILS PRATIQUES**

Mardi 5 novembre 2019 – 17h/19h30

Animé par

Fadéla HOUARI

Avocat au Barreau de Paris, Avocat spécialiste en droit de la famille,
des personnes et de leur patrimoine, membre du C.A de l'IDFP

Nicolas GRAFTIEAUX

Avocat au Barreau de Paris, Avocat spécialiste en droit de la famille,
des personnes et de leur patrimoine, membre du C.A de l'IDFP

Caroline ARENE

Avocat au Barreau de Paris, membre de l'IDFP

« Les concubins se désintéressent du droit, le droit n'a qu'à se désintéresser d'eux »
Napoléon n'aura jamais aussi longtemps régné sur le concubinage

La liberté, pendant le concubinage, offre aux concubins des possibilités d'organisation très avantageuses s'agissant de leur vie quotidienne, des modalités de la rupture et du partage de leurs intérêts patrimoniaux.

Aménager les règles de droit commun (droit de la preuve, responsabilité délictuelle, règles de l'indivision, etc...) prévoir une convention de prêt ou d'indivision, se reconnaître des dettes, sont autant d'aménagements contractuels à proposer tant qu'ils ne contreviennent pas au principe de libre rupture du concubinage et à l'ordre public.

La formation proposée sera l'occasion d'évoquer un outil unique et sur mesure à investir absolument.

Limité à 50 places

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le contrat de concubinage
Mardi 5 novembre - 17h/19h30

Maison du Barreau – Salle Monnerville
2, rue de Harlay - Paris 1^{er}

Nom, Prénom

Cabinet

Adresse

Tel Mail

Adhérent IDFP : 24€ttc (20€ht)
Non adhérent IDFP : 72€ttc (60€ht)
Non adhérent moins de 3 ans de Barreau : 24€ttc (20€ht)
Elèves avocats : gratuit

A retourner à : IDFP – 130 av. de Villiers - 75017 PARIS
institut@institut-dfp.com
Chèque à l'ordre de IDFP

www.institut-dfp.com



L'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine.

Cet institut de recherche et de formation est dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques

[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)